

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
\*\*\*\*\*

REGION DE L'EXTREME-NORD  
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY  
\*\*\*\*\*

COMMUNE DE DATCHEKA  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace - Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DELEOPMENT  
\*\*\*\*\*

FAR NORTH REGION  
\*\*\*\*\*

MAYO-DANAY DIVISION  
\*\*\*\*\*

DATCHEKA'S COUNCIL  
\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARY  
\*\*\*\*\*

## DECISION MUNICIPALE N° 01 /DM/SG/C/DTKA/ 2025 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS AUX ENTREPRISES

### Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Chevalier du mérite camerounais

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;

Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création de la Commune de DATCHEKA ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté n°000367/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février dans la Commune de DATCHEKA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord.

Vu l'Arrêté conjoint n°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 mars 2021 fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire 00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2025

Vu la décision municipale n° 06/DM/SG/C/DTKA du 30 Août 2024 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DATCHEKA ;

Considérant le budget communal de l'exercice 2025 ;

Considérant les nécessités de service.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont adjudicataires des marchés relatifs aux Avis :

- N°01/2025/AONOC/CA-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 23/01/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DADJAO (LOT 1) ET A L'EP KABI-TAALA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
- N°02/2025/AONOC/CA-DATCHEKA/SG/CIPM/T-AI DU 23/01/2025 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'ABATTOIR DE DATCHEKA, GOLONDJAM, ABATTOIR DE ZOUAYE, LARA-FOULAYE, TIBALE (MANDIPOURI) ET A GOLONHOBE-MBARHAYE DANS LA

COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.;

N°03/2025/AONO/C/CA-DATCHEKA/SG/CIPM/T-AI DU 23/01/2025 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'EP DE YOUAYE ET A L'EP DE KONKORONG DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Conformément au tableau ci-dessous

N°	Entreprises	N° AVIS	Travaux	Localités	Montants corrigés TTC en FCFA	Délais d'exécution
1	ETS BAKARI FILS BP MAROUA	N°01/2025/AO NOC/CA-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 23/01/2025	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DADJAO (LOT 1)	DADJAO	22 000 000	03 Mois
			DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE KABI-TAALA (LOT 2)		22 000 000	03 Mois
2	VICTORY AGRIC MACHINE SARL	N°02/2025/AO NOC/CA-DATCHEKA/S G/CIPM/T-AI DU 23/01/2025	CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'ABATTOIR DE DATCHEKA, GOLONDJAM, ABATTOIR DE ZOUAYE, LARA-FOULAYE, TIBALE (MANDIPOURI) ET A GOLONHOBE-MBARHAYE	Datheka GOLONDJAM ZOUAYE LARA-FOULAYE TIBALE-MANDIPOURI GOLONHOBE-MBARHAYE	47 530 000	03 Mois
3	ETS AREB DU SAHEL BP 806 MAROUA	N°03/2025/AO NO/C/CA-DATCHEKA/S G/CIPM/T-AI DU 23/01/2025	CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'EP DE YOUAYE ET A L'EP DE KONKORONG	YOUAYE KONKORONG	16 000 000	03 Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./.

DATCHEKA, le 26/01/2025.

Ampliation :

- PREFET/MD/YGA
- CHEF D'ANTENNE ARMP/MRA ;
- DDMINMAP/YGA ;
- DDMINDEVEL/YGA ;
- PRESIDENT CIPM/DTKA;
- INTERESSES ;
- ARCHIVES/CHRONO.





**COMMUNIQUE**  
**N° 001/C/C-DTKA/SG/2025**

**Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Chevalier du mérite camerounais, Maître d'ouvrage,** porte à la connaissance du public que, suite aux Avis d'Appel d'Offres National Ouvert :

- N°01/2025/AONOC/CA-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 23/01/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DADJAO (LOT 1) ET A L'EP KABI-TAALA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
- N°02/2025/AONOC/CA-DATCHEKA/SG/CIPM/T-AI DU 23/01/2025 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'ABATTOIR DE DATCHEKA, GOLONDJAM, ABATTOIR DE ZOUAYE, LARA-FOULAYE, TIBALE (MANDIPOURI) ET A GOLONHOBE-MBARHAYE DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.;
- N°03/2025/AONO/C/CA-DATCHEKA/SG/CIPM/T-AI DU 23/01/2025 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'EP DE YOUAYE ET A L'EP DE KONKORONG DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Les entreprises ci-après sont adjudicataires des marchés comme le présente le tableau qui suit :

N°	Entreprises	N° AVIS	Travaux
1	ETS BAKARI FILS BP MAROUA	N°01/2025/AONOC/CA-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 23/01/2025	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DADJAO (LOT 1) DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE KABI-TAALA (LOT 2)
2	VICTORY AGRIC MACHINE SARL	N°02/2025/AONOC/CA-DATCHEKA/SG/CIPM/T-AI DU 23/01/2025	CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'ABATTOIR DE DATCHEKA, GOLONDJAM, ABATTOIR DE ZOUAYE, LARA-FOULAYE, TIBALE (MANDIPOURI) ET A GOLONHOBE-MBARHAYE
3	ETS AREB DU SAHEL BP 806 MAROUA	N°03/2025/AONO/C/CA-DATCHEKA/SG/CIPM/T-AI DU 23/01/2025	CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) RESPECTIVEMENT A L'EP DE YOUAYE ET A L'EP DE KONKORONG

DATCHEKA, le .....  
  
 Jean-Claude Kamm